



RETRAITES RETABLISSEONS LA VERITE

37,5 TORCHONS OU 40 SERVIETTES ?

Le grand battage médiatique initié par le gouvernement pousse, au nom de l'équité, à aligner les régimes spéciaux sur les salariés du régime général en terme d'annuités nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein. Alors les 37,5 annuités des régimes spéciaux et les 40 annuités du régime général sont ils identiques ? NON : voici les différences

REGIME SPECIAL

REGIME GENERAL

ANNUITES

Le nombre d'annuités validées correspond au temps de travail réellement effectué :

- 1 an de travail à plein temps = 1 annuité de validée
- 1 an de travail à mi temps = 1/2 annuité de validée

Le nombre d'annuités validées correspond aux sommes cotisées par le salarié :

- 1 an de travail à plein temps = 1 annuité de validée
- 1 an de travail à mi temps = 1 annuité de validée
- 3 mois de travail pour un cadre = 1 annuité de validée

BONIFICATIONS

Mères de famille : pas de bonification pour enfant

Mères de famille : Bonification de 2 annuités par enfant

PENSIONS

Le calcul est effectué sur 88% du salaire perçu sur les 6 derniers mois. Non prise en compte des primes liées à la pénibilité et aux contraintes du service public.

Le calcul est effectué sur 100% du salaire perçu sur les 25 meilleures années.

PENSIONS DE REVERSIONS

50 % pour les veuves

54 % pour les veuves

TAUX DE COTISATION

Taux global salarié/employeurs : 42,30%

Taux global salarié/employeurs : 26,15%

Peut on parler d'équité et de privilèges quand la pension moyenne d'un cheminot est de 1200 € et que 70% des pensions de réversion sont inférieures à 700€.

La situation conflictuelle actuelle et la gêne occasionnée aux usagers sont le résultat d'une politique appliquée depuis 1993 par les gouvernements successifs, visant à baisser le niveau des pensions pour instaurer la retraite par capitalisation.

Cette réforme ne règlera en rien le financement du régime général, elle est la condition pour passer tous les salariés à 41 annuités en 2008 et 42 en 2012.

Nos revendications seront bientôt les vôtres, c'est pourquoi les cheminots sont dans l'action aujourd'hui, malgré la division des salariés orchestrée par le gouvernement.

Agissons tous ensemble pour augmenter les pensions et sauver la retraite par répartition.